

l'an deux mil vingt -six
le deux avril à vingt-et-une heures
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire,

Etaient présents : Mmes et MM. BLANCHET, BOUSSIOUS, CHARIERAS,
CHERET, COSTEDOAT, DUFOURNIER, FLOHIC, GIBAUD-AZIZA,
IBRADJIAN, LAROCHE, LORIEROUX, MARTELET, MILON, PERIOT,
RICHARD

Date de convocation
26 MARS 2026

formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : Mme LECONTE a donné procuration à M. MARTELET
M. MUNIER a donné procuration à Mme FLOHIC
M. SANTINHO a donné procuration à M. COSTEDOAT

**Date d'affichage
de la convocation**
26 MARS 2026

Absente : Mme BARRE

**Date de publication
de la délibération**
3 AVRIL 2026

M. MARTELET a été élu secrétaire

Nombre de conseillers 19

Présents 15

Votants 18

**OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil
municipal du 21 mars 2026**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

À l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 21 mars 2026.

Pour extrait conforme
Cernay-la-Ville, le 3 avril 2026

La Maire
Claire CHERET



Le secrétaire de séance
Thomas MARTELET

